



**RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

**San Juan, Puerto Rico
24 septembre 2004**

**RÉSOLUTION SUR LA VIOLATION DES
DROITS DES FEMMES AU DARFOUR**

Nous, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, réunies à San Juan, Puerto Rico, en ce 24 septembre 2004,

CONSIDÉRANT que le Darfour, région située au nord-ouest du Soudan, est le théâtre de divers conflits depuis les années 1980, causés notamment par les problèmes économiques (désertification, luttes pour les terres agricoles, croissance démographique) et les rivalités entre certaines tribus et ethnies;

CONSIDÉRANT que la situation au Darfour s'inscrit dans le contexte de la guerre civile au Soudan qui, depuis 1983, oppose le Nord et le Sud;

CONSIDÉRANT que, depuis février 2003, ce conflit a provoqué une catastrophe humanitaire, la Croix-Rouge internationale et d'autres organisations faisant état de 10 000 morts, de 200 000 réfugiés au Tchad et de près d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, des attaques sont menées contre la population civile du Darfour par des milices appelées « Janjawids » et que ces assauts se multiplient et demeurent impunis;

CONSIDÉRANT que plusieurs dizaines de milliers de femmes et d'enfants souffrant de famine ont été massacrés ou contraints à l'exode, suite à un nombre alarmant de destructions de villages, de pillages systématiques et de viols collectifs de femmes et de fillettes;

CONSIDÉRANT que, en mars 2004, les agences des Nations unies ont décidé de dénoncer ouvertement le « nettoyage ethnique » en cours au Darfour tandis que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, évoquait une intervention armée internationale et que, sous cette pression, le président soudanais, Omar El-Bechir, a accepté de conclure le 8 avril 2004 un nouveau cessez-le-feu avec les rebelles;

CONSIDÉRANT que le Conseil de Sécurité des Nations unies a adopté, le 30 juillet 2004, la Résolution 1556 sur la situation au Darfour et envisage des sanctions en cas de non-respect de la résolution;

CONSIDÉRANT que, pendant des mois, les autorités soudanaises ont interdit l'accès du Darfour à tous les étrangers, y compris les membres des Nations unies et le personnel humanitaire, rendant extrêmement difficile l'acheminement de l'aide alimentaire et l'aide aux réfugiés;

TENONS à manifester notre solidarité envers la population civile du Darfour qui souffre et est victime de violences, en particulier les femmes et les enfants,

RÉCLAMONS l'arrêt immédiat des massacres, des pillages et des exactions dans le Darfour, afin que les populations puissent revenir dans leurs villages en toute sécurité;

EXHORTONS le gouvernement soudanais à donner accès aux organisations humanitaires et aux observateurs internationaux, afin de leur permettre d'apporter l'aide d'urgence aux personnes déplacées, réfugiées et souffrant de la faim et de contribuer à ramener la paix et la sécurité dans la région;

DEMANDONS que les observateurs internationaux puissent avoir accès à l'ensemble du territoire, enquêter sur toutes les violations des droits humains qui sont signalées et rendre publics les résultats de leurs enquêtes;

DEMANDONS qu'une Commission d'enquête internationale soit créée, comme le réclame le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), pour faire la lumière sur les atteintes aux droits humains perpétrées depuis le début du conflit;

DEMANDONS que les autorités soudanaises reconnaissent les droits humains, politiques et socio-économiques de tous les citoyens, quelles que soient leurs origines, sans distinction de genre, d'âge, de race, de langue ni de religion;

RECOMMANDONS que les femmes et les fillettes soient protégées de toute violence sexuelle et de discrimination; que les auteurs de violences soient poursuivis et traduits en justice; que les intervenants, locaux ou internationaux, tiennent compte à la fois des droits des minorités et des questions liées au genre;

DEMANDONS que les parties concernées envisagent des moyens pacifiques pour résoudre le conflit au Soudan, de façon à amorcer une réconciliation nationale;

DEMANDONS que les gouvernements des Amériques et les organisations internationales puissent allouer davantage de fonds à l'aide humanitaire d'urgence au Darfour, tout en oeuvrant à régler les problèmes qui ont mené à la crise actuelle.